



MAIRIE DE MONTROZIER

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2021

L'an deux mille vingt-et-un le vingt-neuf à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de MONTROZIER, dûment convoqué le vingt-deux juin deux mille vingt-et-un, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle d'animation de Gages, sous la présidence de Monsieur Laurent GAFFARD, Maire.

Présents :

Mme Séverine RAFFY, M. Marc SOLINHAC, Mme Fatima DANSETTE, M. Bernard ARETTE, M. Eric PUNTEL, M. Yves CASTELLA, Mme Caroline AOUAT, M. Florent VERNHET, Mme Chantal APESTEGUY, M. Sébastien BOUDOU, Mme Valérie SICRE, Mme Stéphanie CASTANIE, Monsieur Stéphane CHAPTAL, M. Benoît RASCALOU.

Pouvoirs de vote :

Monsieur Manuel BELLO donne pouvoir de vote à Monsieur Laurent GAFFARD
Madame Marie-Christine MAUREL donne pouvoir de vote à Madame Fatima DANSETTE
Madame Marina LACAZE donne pouvoir de vote à Monsieur Yves CASTELLA
Madame Myriam CABROL donne pouvoir de vote à Monsieur Benoît RASCALOU

Secrétaire de séance : Monsieur Yves CASTELLA

1- Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mai 2021.

Après présentation, le document a été adopté par l'ensemble des élus à l'unanimité.

2- Compte-rendu de délégations

Monsieur le Maire a fait part des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil municipal : signature d'un devis d'IRCF qui s'élève à 3 220,00 € HT pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de requalification et extension de la cantine

3- Délibération pour valider le Projet Educatif Territorial (PEDT) / Plan mercredi avant le dépôt du dossier auprès des services de l'Inspection Académique

Le Projet Educatif Territorial/Plan Mercredi arrivant à son terme cette année, il est renouvelé pour une nouvelle période de 3 années à compter de la rentrée scolaire de septembre 2021. Le document préparatoire travaillé avec l'association Familles Rurales et l'école a été présenté en commission périscolaire. Vote à l'unanimité.

4- Délibération pour valider la répartition des subventions de fonctionnement aux associations pour l'année 2021

Le Conseil Municipal a validé le montant de la subvention qui sera versée à chaque association pour l'année 2021 sur la base de la proposition de répartition réalisée par les élus en charge de la vie associative, après analyse des dossiers déposés par les associations, soit un montant total de 5 775 €. Les subventions ont été votées l'une après l'autre, et tout membre d'une association n'a pas participé au vote.

5- Délibération pour retenir l'entreprise chargée des travaux de voirie au lotissement Clos de Léa 3-4

Le Conseil Municipal a validé la proposition de retenir l'offre de l'entreprise EGTP qui s'élève à 12 655 € HT pour la réalisation des travaux de revêtement de la route principale desservant le lotissement Clos de Léa 3 et 4. Vote à l'unanimité.

6- Délibération pour retenir les entreprises chargées des travaux de rénovation énergétique à la salle d'animation de Gages

Le Conseil Municipal a validé les devis proposés par les entreprises EURL Comtal électricité pour un montant de 6 207,20 € HT, Belet Isolation pour un montant de 25 823,80 € HT et Aveyron stores pour un montant de 29 304,73 € HT soit un montant total de 61 335,73 € HT pour la réalisation des travaux de rénovation énergétique à la salle des fêtes de Gages conformément aux orientations de l'audit énergétique réalisé en 2018.

Considérant le programme d'intervention de la Région, qui prévoit que seuls les travaux permettant d'obtenir un gain énergétique d'au moins 30% et atteignant la classe énergétique C avec un seul programme par an et par collectivité, les devis proposés intègrent les travaux d'isolation sous rampant qui étaient prévus dans un deuxième temps.

Le plan de financement prévisionnel a été présenté. Vote à l'unanimité.

7- Délibération pour autoriser la signature de la convention de partenariat avec l'association Emilie de Rodat pour l'organisation d'un chantier de nettoyage pour la période allant du 12 juillet jusqu'au 16 juillet 2021

Le Conseil Municipal a autorisé la signature de la convention avec l'association Emilie de Rodat pour l'organisation d'un chantier éducatif de nettoyage pour 6 jeunes pendant 4 jours, du 12 juillet au vendredi 16 juillet 2021. Vote à l'unanimité.

8- Présentation du bilan d'activité de la médiathèque

Suite à la réalisation du rapport d'activités de la médiathèque pour l'année 2020, des indicateurs-clés et évolutions pour la période 2017-2020 ont été présentés.

9- Délibération relative au prestataire à retenir pour le diagnostic amiante avant travaux pour les travaux de requalification et d'extension de la cantine

Le Conseil Municipal a validé le devis proposé par Bureau Veritas pour le diagnostic amiante avant travaux à réaliser dans le cadre du projet de réhabilitation de la cantine. Vote par 3 abstentions et 16 voix pour.

10- Délibération relative au prestataire à retenir pour la mission de Contrôle Technique pour les travaux de requalification et d'extension de la cantine

Le Conseil Municipal a validé le devis proposé par APAVE d'un montant de 6 600 € HT pour la mission de contrôle technique dans le cadre du projet de réhabilitation de la cantine. Vote par 3 abstentions et 16 voix pour.

11- Délibération relative au prestataire à retenir pour la mission de coordination Sécurité Protection et Santé pour les travaux de requalification et d'extension de la cantine

Le Conseil Municipal a validé le devis proposé par Monsieur DELAGNES Gérant de la SARL Coordination Bassin Dourdou d'un montant de 3 720 € HT pour la mission de coordination Sécurité Protection et Santé dans le cadre du projet de réhabilitation de la cantine. Vote par 3 abstentions et 16 voix pour.

12- Informations et questions diverses

Ont été présentés pour information les chemins de randonnée d'intérêt communautaire proposés par les élus à la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.